



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2026_017

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	28
<i>Votants</i>	28
<i>Nombre de voix pour</i>	
<i>Nombre de voix contre</i>	
<i>Abstention</i>	
<i>NPPV</i>	

OBJET :

**PROCES-VERBAL
de l'élection
du Maire**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 26/03/2026

Reçu en préfecture le 26/03/2026

Publié le

ID : 038-213802499-20260320-01_01_2026_017-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six

le vendredi 20 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Anne-Marie Spalanzani, doyenne d'âge du nouveau Conseil municipal.

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : Anne-Marie SPALANZANI - Mmes Caroline HALLÉ, Sonia LAZREG-SÉGARD, Laurence GUILLEMIN, Laurence ROUVILLOIS - MM. Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIÈRES, Paul KLEIN, Gilles FARRUGIA, Jean-Baptiste PÉRIN, Adjoint(e)s. Mmes Anne GHELFI, Ruxandra HERA, Sophie ARMAND, Ghesline PRAS, Ambre GUITTRÉ, Marie-Claire ALBERTO, Hélène VACELET, Emeline BUCHOUD. MM. Roger BOIS, Dominique BONNET, Philippe COURTOIS, Laurent COQUET, Jérôme VINTI Antoine MOUDRU-BARRE, Mathis GARNIER, Alexis ISAAC, Alain MAFFET, Laurent DESGOUIS.

Absente excusée : Mme Lorène PUNGIER.

Monsieur Paul KLEIN est nommé secrétaire.

Mme Anne-Marie Spalanzani président la séance au titre de doyenne d'âge du Conseil, après avoir donné lecture des articles L 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Conseil municipal à procéder au scrutin secret et à la Majorité Absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Le Conseil municipal désigne comme assesseurs M. Roger BOIS et Mme Emeline BUCHOUD.

Sont désignés comme assistants pour les élections du Maire, Mme Muriel CALANCA et M. Ludovic CHATAING.

Se portent candidats pour l'élection du Maire :

**Monsieur Jean-François CLAPPAZ
Monsieur Laurent DESGOUIS**

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne.

Le dépouillement de vote donne les résultats suivants :

1^{er} Tour de scrutin :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne : 28

À déduire, bulletins blancs : 00

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Ont obtenu : **Monsieur Jean-François CLAPPAZ : 22**
Monsieur Laurent DESGOUIS : 06

Monsieur Jean-François CLAPPAZ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **MAIRE**.

Le Conseil municipal, à la majorité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Jean-François CLAPPAZ